

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD301 Anglais 3			
Code	ECAM3B01AD301	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise à renforcer et/ou à développer les compétences communicatives de l'étudiant tant à l'écrit qu'à l'oral pour le rendre opérationnel dans le contexte socio-professionnel en langues étrangères.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du premier quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

1. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
2. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
3. réagir adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
4. traduire avec précision des mots, expressions et phrases

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAM3B01AD301A Anglais

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAM3B01AD301A Anglais

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	20_ECAM3B01AD301A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité vise à travailler et développer la fluidité et les réflexes langagiers des étudiants à l'oral et à l'écrit sur la base des connaissances lexicales et grammaticales acquises lors des UE des Blocs 1 et 2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de

- s'exprimer spontanément et avec fluidité en utilisant un vocabulaire ample sur des sujets quotidiens de la vie privée ou professionnelle;
- expliquer une synthèse d'idées et/ou de concept avec nuance et après préparations ou non;
- réagir adéquatement et rapidement à la présentation d'informations par une source sonore authentique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Thèmes reliés au monde professionnel, visant à familiariser l'étudiant avec une terminologie professionnelle et propre à son domaine d'études.
 - Vie professionnelle et démarches de recherche d'un emploi : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche dans la langue cible.
 - révision et approfondissement de la grammaire
 - alternance d'explications théoriques et d'exercices grammaticaux
 - analyse et exploitation de différents supports écrits et/ou oraux
 - Des textes authentiques (oraux et écrits) et/ou mises en situation sont exploités dans une optique communicationnelle.
- Les thèmes abordés sont issus des domaines médicaux, économiques, sociétaux ou de culture générale.

Démarches d'apprentissage

travail des 4 compétences langagières : audition, lecture, expression orale et écrite.

présentations orales

alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application

revue de presse

jeux de rôles - mises en situation - travail de groupe

travail en autonomie;

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Tests formatifs annoncés ou non - travaux à domicile et en classe - travail journalier (préparations...)

Sources et références

Hollett, V. (2006). Business objectives : Fully updated for the international marketplace (International ed., student's pack). Oxford University Press.

Cotton, D., & Robbins, S. (2005). Business class. Course Book (13th imp). Hueber.ack). Oxford University Press.

Magazines et presse anglophone, site d'information (bbc, cnn, foxnews,...), textes audios et/ou vidéos authentiques;

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents (articles, exercices, vidéos) seront régulièrement mis à disposition des étudiants sur la plateforme ; syllabus du professeur;

textes et documents authentiques;

Les supports sont disponibles sur Connected dans cette UE.

La prise de notes du vocabulaire est laissée au soin de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation active et les différents travaux (présentations, expressions écrites, préparations pour les séances suivantes, etc.) seront évalués de manière formative et sont préparatoires à l'évaluation finale. Il est donc très important d'assister et de participer activement à chacun des cours.

Les dispositions opérationnelles des évaluations seront postées sur Connected dans le cours correspondant à cette UE/AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Aucune dispense partielle ne sera accordée d'une session à une autre.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).